

cavalerie, il demanda à l'inspecteur général, qui, en ce moment, était encore le général Yusuf, un rapport détaillé sur les progrès que pourraient faire les trois régiments de spahis. Yusuf fit appel aux lumières de nos trois colonels et leur envoya un questionnaire, embrassant toutes les parties du travail réclamé par le ministre. Le colonel Laüer était peu ferré sur toutes ces questions-là, qui l'intéressaient médiocrement. Il se contenta de transmettre à ses capitaines-commandants le questionnaire, et de les prier d'y répondre. Cette besogne me plut infiniment, et j'y consacrai tout le temps libre que me laissaient mes fonctions. Je me croyais dans mon élément. Depuis onze ans que j'appartenais à l'armée, je n'avais jamais quitté les spahis. J'y avais débuté comme simple soldat et j'y avais toujours servi dans des conditions qui me permettaient, je le crois du moins, de les bien connaître. J'accumulai donc les détails, les faits et les arguments autour d'une thèse dont les lignes générales sont applicables à toute la vie militaire arabe, aussi bien aux troupes à pied qu'aux troupes à cheval.

Voici ces grandes lignes :

La cavalerie indigène peut et doit être appelée à jouer un double rôle : un rôle guerrier et un rôle pacifique. En temps de guerre, elle doit fournir à la défense de la patrie la perpicacité et la fougue de ses escadrons. En temps de paix, elle doit concourir à l'administration et au développement de la colonie. Par conséquent, il convient avant tout d'apporter un soin extrême à son recrutement, pour en faire une troupe solide, de l'instruire, pour en faire une troupe intelligente, et de la répartir au mieux des intérêts algériens.

Quand on organisa pour la première fois les spahis, on rêva d'en faire une troupe en quelque sorte aristocratique, composée des cavaliers des grandes tentes, des jeunes gens aisés, et la première condition qu'on

imposait aux recrues supposait des ressources personnelles, puisque chaque engagé devait arriver, monté sur un cheval de guerre lui appartenant, et muni d'un équipement convenable. On fut bientôt obligé d'éluder, par différents moyens, cette condition, qui paraissait essentielle au début, et de renoncer à cet idéal, car le recrutement passait par des phases inattendues, incompatibles avec une organisation régulière. Dans les périodes où notre domination était incontestée, il était bon et facile, pour devenir insuffisant et difficile quand le pays était troublé, ou simplement menacé par une insurrection. Alors, personne ne venait plus demander à servir sous le burnous rouge des spahis. Même pendant les années paisibles, il était entravé par l'antagonisme, tantôt latent, tantôt aigu, des spahis et des bureaux arabes.

Jamais les bureaux arabes n'ont favorisé le recrutement des spahis, et cela pour une raison fort simple. Leurs chefs étaient intéressés à garder pour eux les beaux et bons cavaliers qu'ils pouvaient se procurer. Ils les versaient dans la cavalerie irrégulière, connue sous le nom de goums, qu'ils commandaient eux-mêmes pendant les expéditions, et qui était chargée du service des éclaireurs, ou encore ils les gardaient pour le service même du bureau arabe. Ces cavaliers, qu'on appelait des Mekaznis (Cavaliers du Maghzen), préféraient eux-mêmes le burnous bleu, qui était leur uniforme, au burnous rouge, qui était le nôtre. D'abord, ils n'étaient pas soumis à la discipline militaire et aux punitions qu'elle comporte. Et puis, si leur solde était plus mince que celle de nos hommes, ils se dédommageaient par de nombreux bénéfices. Une lettre, une seule lettre, portée à un caïd, leur rapporte dix francs. Cela s'appelle : Hak-el-Braouat, et comme c'est la tribu qui paye, on ne se prive pas de leur confier ces petites missions.

Puis, les chefs indigènes, les aghas, les caïds, les cheïks voient d'un très mauvais œil un de leurs administrés passer au service du chrétien. C'est un contribuable qu'ils perdent, par conséquent, un tort pécuniaire qu'ils supportent. En outre, comme ils n'ont jamais la conscience bien tranquille, ils redoutent toujours qu'une indiscretion intéressée vienne révéler un de leurs méfaits à l'autorité. Ils font donc tous leurs efforts pour garder tout leur monde auprès d'eux. Il en résulte qu'en fait de spahis se rapportant au type primitif rêvé, on ne reçoit guère au régiment que des cavaliers animés de rancunes contre les caïds de leur tribu, des sortes d'exilés volontaires qui continuent à notre service les hostilités contre leurs chefs. Le spahi se plaint avec passion de son caïd. « Le caïd, dit-il, persécute ma famille, parce que j'ai pris du service chez les Français. » De son côté, le caïd représente le spahi comme un mauvais sujet, un homme dangereux, qui est parti sans avoir acquitté ses contributions. Le bureau arabe se fait l'interprète des réclamations du caïd. De là, des difficultés sans nombre, des contestations interminables, d'autant plus difficiles à régler que généralement les torts sont réciproques.

Enfin, les cavaliers des grandes tentes, les jeunes gens bien posés dans leurs tribus, répugnent à venir s'engager comme simples soldats dans un régiment. A quoi peuvent-ils espérer d'arriver ? A devenir un jour officiers, sans pouvoir jamais dépasser le grade de lieutenant ?

C'est insuffisant pour compenser les déboires de la vie militaire. Ils trouvent insupportable d'être confondus dans le rang avec des hommes dont la position sociale est inférieure à la leur, et parfois d'être soumis à l'autorité de chefs indigènes qui, dans la vie civile, eussent été leurs bergers ou leurs palefreniers ; sans compter que parfois les officiers français, peu initiés

aux habitudes du pays, blessent, sans le vouloir, ces cœurs fiers qui demandent à être traités avec ménagement.

Voilà pourquoi le recrutement des spahis, comme celui des tirailleurs, laissait et laisse encore à désirer. Voilà pourquoi on est forcé d'y admettre des Arabes qui se font soldats pour échapper à la misère, pour fuir le travail régulier, et auxquels on est réduit, non seulement à fournir des chevaux et des vêtements, mais encore à apprendre à monter à cheval.

Mais ces conditions défectueuses pouvaient être combattues. Ce qui constitue une troupe d'élite, c'est la bonne composition de ses cadres d'officiers et de sous-officiers. L'armée anglaise contient la lie de la population. Elle est peut-être la plus belle armée du monde, parce qu'elle a pour sous-officiers des gens de métier, et pour officiers, l'élite même de la nation. Au moment de la guerre d'Espagne, on vint, pour ainsi dire, les bagnes et les prisons dans les rangs de l'armée du duc de Wellington. Forçats et prisonniers trouvèrent là des cadres solides, qui les transformèrent en excellents soldats. Aussi, toutes les nations ont-elles, comme nous, des écoles spéciales, uniquement consacrées à la formation des cadres.

Je pensais donc, et je pense encore, que ce qu'il faut demander aux classes élevées de la population arabe, ce n'est pas des soldats : c'est des cadres ; c'est des officiers. Et, partant de ce principe que toute la force d'une troupe réside dans son cadre, que le grand mérite de l'organisation de l'armée allemande, par exemple, consiste à avoir donné pour cadres, à l'armée, les cadres sociaux de la nation, j'aurais voulu qu'on tirât le meilleur parti possible de la situation sociale du peuple arabe, et je disais : L'Arabe est un peuple aristocratique. Dans les peuples aristocratiques, c'est le privilège de la noblesse d'occuper les grades d'officier, dans

l'armée; pourquoi ne pas accorder ce privilège à la noblesse arabe? On aurait pu me répondre, je le sais, que les jeunes Arabes n'ont qu'à aller à Saint-Cyr, à Polytechnique ou à Saumur. Ce serait, en effet, l'idéal, et je voudrais voir tous les efforts de l'administration tendus vers ce résultat. Mais à ce moment-là, et peut-être encore aujourd'hui, l'instruction n'était pas assez répandue parmi les indigènes pour qu'ils pussent affronter les examens d'entrée à ces écoles. D'ailleurs, l'instruction n'est pas la seule qualité que l'on doit rechercher chez l'officier. L'Histoire fourmille d'exemples qui prouvent qu'on y supplée, et nos écoles militaires, telles qu'elles existent actuellement, n'ont été créées que lorsque l'esprit démocratique s'est développé dans ce pays-ci. Auparavant, les officiers se recrutaient autrement, et ils ne faisaient pas encore trop mauvaise figure sur les champs de bataille. La noblesse envoyait ses fils à des écoles de « cadets », d'où sont sortis pas mal de soldats convenables, Napoléon I^{er} entre autres.

Pourquoi n'aurait-on pas créé et pourquoi ne créerait-on pas, même encore, à Alger, par exemple, une sorte d'école de cadets dans laquelle on attirerait les jeunes gens des bonnes familles du pays et dans laquelle ils recevraient, dans des conditions déterminées, une instruction et une éducation suffisantes pour en faire d'excellents officiers de cavalerie et d'infanterie, à leur sortie? On leur épargnerait ainsi l'insurmontable dégoût des débuts du métier. On aurait ainsi des officiers indigènes vigoureux et braves, pourvus d'une instruction suffisante, qu'on garderait dans les régiments ou qu'on détacherait au commandement des tribus. J'ai montré tout à l'heure un simple maréchal des logis de mon escadron devenu le chef d'une puissante tribu. C'était un cas accidentel et exceptionnel. Pourquoi ne pas le généraliser, et pourquoi n'avoir pas

dans les cadres sociaux de l'Arabe des jeunes gens de sa race, imbibés de notre esprit et attachés à nos drapeaux?

Plus tard, quand le maréchal Randon vint gouverner l'Algérie, il vit tout de suite que la pierre d'achoppement pour le bon recrutement des spahis était l'obligation universelle de débiter comme soldat, et, ne pouvant violer la loi, il la tourna. Il obtint quelques engagements de jeunes Arabes riches, les attacha aux affaires arabes et les fit parvenir rapidement au grade d'officier, sans passer par le régiment. Mais ce n'était là qu'une mesure provisoire, et pour qu'elle produisît des effets appréciables, il aurait fallu l'entretenir et la réglementer. Au terme de leur engagement, ces jeunes gens prirent d'autres directions.

Ce n'était pas encore tout que d'avoir un cadre d'officiers indigènes; ces officiers, il fallait les conserver, et pour les conserver, il fallait leur donner de l'avenir, en ouvrant devant eux l'accès des grades supérieurs. C'est un phénomène aussi curieux que facile à observer qu'en général, nos officiers indigènes ne représentent pas une valeur militaire correspondante à celle qu'ils avaient comme soldats et sous-officiers. Ils ont été des soldats hors ligne, sans quoi ils ne seraient pas passés sous-officiers. Ils ont été des sous-officiers excellents, sans quoi ils ne seraient pas passés officiers. Ils ont accompli avec intelligence et vigueur des missions difficiles, délicates, qu'on oserait à peine confier à des sous-officiers français; mais, dès qu'ils ont l'épaulette, ce n'est plus cela du tout. Plus de zèle, plus d'initiative, plus d'entrain. On dirait qu'ils ne songent plus qu'à jouir d'un repos bien gagné. Il y a des exceptions. Ainsi, en 1847, M. Ahmed-ben-Bokouïa montra autant d'intelligence que de courage en barrant à Abd-el-Kader le chemin de la retraite et en le capturant. Mais ces exceptions sont rares, et, si j'osais me servir d'une

expression pittoresque et familière, je dirais que, pour l'indigène, l'épaulette, c'est l'éteignoir.

Je suis persuadé que ce phénomène ne tient pas à un arrêt de croissance cérébrale qu'on pourrait combattre, d'ailleurs, par une instruction analogue à celle de Saint-Cyr, mais mise à la portée des Arabes. En science militaire, comme dans les autres branches du savoir humain, l'Arabe, quand il veut, n'est inférieur à personne. J'ai parlé de médecins indigènes. J'aurais pu parler de vétérinaires indigènes ayant passé par l'école d'Alfort et par celle de Saumur. Il n'y a pas très longtemps que le 3^e de spahis, à Oran, avait pour colonel un des chefs de la tribu des Douairs. M. Mohammed-ben-Daoud, c'est son nom, avait été élève à Saint-Cyr et avait fait une partie de sa carrière dans les régiments français. Pendant la guerre franco-allemande, il servait à l'armée de Metz comme capitaine au 2^e de chasseurs d'Afrique, et il n'avait rien à envier à ses camarades. Non, je suis persuadé que l'indigène ne s'arrête que parce qu'il trouve devant lui la porte fermée. Il sait qu'en principe il ne doit pas dépasser le grade de lieutenant, et, en outre, il n'a jamais aucune part de responsabilité dans l'administration ou dans le commandement de la troupe. Il est perpétuellement sous la tutelle, pour ne pas dire sous l'autorité d'un officier français du même grade que lui, et très souvent beaucoup plus jeune et beaucoup moins expérimenté que lui. Lui apprendre à supporter les responsabilités, lui donner les mêmes droits qu'aux Français, puisqu'il doit accomplir les mêmes devoirs, ce serait à la fois un acte de justice et un moyen de relèvement.

En somme, on demande aux indigènes les mêmes choses qu'aux Français. Donc, les troupes indigènes et les troupes françaises doivent être sur un pied d'égalité parfaite et de fusion intime. Donc, pour les indigènes comme pour les Français, l'armée doit offrir un avenir

illimité. Donc nous devons faire tomber les barrières injurieuses qui ferment aux Arabes l'accès des grades supérieurs. Il faut renoncer à la contrefaçon anglaise. Il faut adopter le système de la Russie. Quand les populations du Caucase voient, à Saint-Pétersbourg, les fils de Schamyl colonels russes, aides de camp de l'Empereur, elles comprennent qu'elles sont entrées définitivement dans la grande famille moscovite, après l'avoir vaillamment combattue. De même, si nous avions ouvert à ce peuple arabe, guerrier par nature, notre hiérarchie militaire tout entière, il est plus que probable que nous serions très avancés sur le chemin de l'assimilation.

Le questionnaire que m'avait remis mon colonel demandait une réponse à cette question : Faut-il conserver pour les spahis l'organisation régimentaire, ou bien une autre formation serait-elle préférable ? Je conclus contre l'organisation régimentaire, qui me semblait une superfétation.

Un régiment, dans la main de son colonel, est un être complet et compact qui doit fonctionner et se mouvoir sous une impulsion unique. L'instruction des officiers et des hommes, la discipline, le service, l'administration, tout aboutit à un chef responsable de l'ensemble des détails. Séparés momentanément de la portion centrale du régiment, les escadrons obéissent encore aux instructions et aux ordres du colonel, et reviennent périodiquement se remettre au moule, sous sa main, pour apprendre ces manœuvres d'ensemble indispensables à la cavalerie. Enfin, tout le personnel évoluant, vivant, sous les yeux de son chef, doit être minutieusement étudié, apprécié et noté par lui, afin que la justice y règne et que chacun reçoive l'avancement ou les récompenses qu'il mérite.

Les spahis ne réalisaient pas, et ne pouvaient pas réaliser, cet idéal régimentaire, puisqu'ils étaient ré-

pandus, par escadrons détachés, sur tout le territoire algérien et qu'ils comptaient même un escadron au Sénégal. Dans de pareilles conditions, le colonel, malgré toute son activité, ne pouvait guère visiter ses détachements qu'une fois ou deux par an, et souvent même, il ne les voyait qu'en accompagnant l'inspecteur général, dans sa tournée annuelle. En réalité, donc, l'escadron relevait, non de son colonel, mais du commandant local, qui le tenait sous ses ordres, qui en connaissait le personnel et qui seul était à même d'apprécier les mérites de chacun, les services qu'on pouvait demander à chacun.

Et puis, quel état-major inutile ! Quel hypertrophie de cadres dont on pouvait faire l'économie ! Un colonel, un lieutenant-colonel, trois chefs d'escadrons, un major, trois adjudants-majors, un capitaine d'état-major, tout le bureau du capitaine-trésorier, tout le bureau du capitaine d'habillement, des médecins, des vétérinaires. Ne valait-il pas mieux utiliser tout ce personnel oisif, en lui donnant des fonctions dans les bureaux arabes, dans les commandements territoriaux, et en économisant du même coup les officiers détachés des autres corps de troupes, où leur présence est bien plus nécessaire. En temps d'expédition, on reconstituerait instantanément l'état-major du régiment, et ces officiers, commandant des corps de cavalerie réguliers ou irréguliers, rendraient d'autant plus de services qu'ils auraient été mêlés à la vie arabe, qu'ils en connaîtraient les intérêts, les intrigues et les passions. Enfin, que dire de ce peloton hors rang, de ces maîtres ouvriers qui ne confectionnaient rien, qui se bornaient à tirer du commerce et de l'industrie les objets nécessaires à la troupe et qui n'étaient même pas utiles aux officiers, habitués à se pourvoir ailleurs, et à meilleur compte ?

Je préconisais donc la formation des spahis en esca-

drons habituellement indépendants les uns des autres, et réunis, en temps de guerre seulement, sous les ordres d'un état-major occupé, en temps de paix, à des fonctions territoriales.

J'étais ainsi amené à me demander si les emplacements fixés aux escadrons actuels étaient bien choisis, si les spahis y jouaient un rôle utile, à me demander, par exemple, à quoi servait un escadron de spahis, à Blidah, sinon à y justifier la présence d'un état-major régimentaire qui semblait se complaire dans cette ravissante garnison. Et finalement, voici ce que je proposais : pousser tous les escadrons à la frontière, les établir, à l'ouest, le long de la frontière du Maroc, à l'est, le long de la frontière de la Tunisie, et dans le sud, aux postes les plus avancés ; imiter l'Autriche, dans l'organisation de ses troupes de frontières, de ses confins militaires, et constituer, sur toutes les limites de nos possessions, de véritables smalas. Nous avons assez de terres domaniales pour accomplir cette opération, sans grands frais.

Dans ces smalas, les spahis vivraient sous la tente, avec leur famille. Cette existence était conforme à leurs mœurs, à leurs habitudes. Par l'exemption de certains impôts, par la culture de lots de terre temporairement concédés, et même par l'élevage, ils y trouveraient assez d'avantages pour attirer dans leurs rangs bien des cavaliers avides d'y participer. Mais, la situation même de ces smalas, en bordure de notre civilisation, devait les exposer, je le prévoyais, à des agressions. Aussi, je proposais de les appuyer sur quelque chose de stable : une enceinte carrée, construite sur un terrain choisi, facile à défendre, et entourée d'un mur crénelé flanqué aux quatre coins d'une sorte de bastion. Cette enceinte contiendrait un pavillon pour le cadre français, des dépendances pour les différents services, magasins, salles de discipline, etc. ; plus,

un simple abri pour les chevaux, dans le cas où on jugerait convenable de les soustraire à la vie en plein air. Elle devait être assez vaste pour recevoir, en cas de danger pressant, les spahis et leurs familles. Là, ils pourraient braver une insurrection que, la plupart du temps, ils auraient pu prévoir; car, établis au milieu d'un pays pour le garder et le surveiller, ils noueraient fatalement, dans le train-train habituel de la vie, des relations et posséderaient des intelligences avec les populations et les tribus voisines.

Le commandant de la smala aurait donc, presque toujours, le temps de prévenir, à l'arrière, les autorités supérieures, dont il attendrait le secours, en parfaite sécurité.

Mais ce n'était pas là le seul avantage que je trouvais à mes smalas. Je ne voulais pas seulement en faire, pour la colonie, des tentacules qui lui permettraient de sentir, j'en voulais aussi faire des pieds qui lui permettraient d'avancer. Je me figurais que, derrière la smala, la colonisation marcherait et viendrait la rejoindre. Alors, les spahis plieraient leurs tentes et iraient établir une nouvelle smala à quelques lieues en avant de l'ancienne, dont les bâtiments deviendraient le noyau d'un village.

J'avais soutenu toutes ces théories avec une profusion d'arguments et une grande abondance de détails, et j'avais laissé courir ma plume, comme je laissais courir mon cheval, car je pensais que mon travail ne verrait jamais le jour. J'étais convaincu que le colonel Lauër n'avait demandé ce rapport à ses capitaines que pour puiser, au milieu des idées de chacun d'eux, les éléments d'un rapport d'ensemble, destiné à l'inspecteur général. Il n'en fut pas ainsi. Le colonel réunit nos rapports et, sans se donner la peine de les annoter, sans même s'imposer, probablement, la corvée de les lire, il les envoya tels quels au général Yusuf. Celui-ci distingua, paraît-il, mon rapport et le transmit au mi-

nistre de la guerre, tout en lui en signalant certains points controversables. Le ministre lui-même trouva le temps de le lire. Je dirai plus tard quelle fut la fortune de ces pages, et comment j'eus l'honneur d'essayer l'application du système des smalas, que je venais de proposer.

Pour le moment, content d'avoir terminé ma besogne, je n'y pensai plus et je continuai à travailler comme un nègre, faisant manœuvrer mes hommes, puis, pour me délasser, répartissant et percevant les impôts que nous devaient les Arabes.

On sait qu'il y en a trois : la lezma (l'impôt sur les palmiers); avec celui-là pas de contestations, car il est bien difficile de dissimuler un palmier, et malheureusement, je n'avais pas de palmiers à taxer; l'achour (impôt sur les céréales), qui se perçoit généralement après la moisson, en automne; et le zekkat (impôt sur le bétail), qui se percevait au printemps, après les naissances. Ces deux derniers sont moins faciles à recueillir; car comment évaluer, en céréales et en animaux de toutes sortes, la fortune individuelle des Arabes d'une tribu, dont le caïd lui-même est intéressé à nous tromper? On s'en tire comme on peut, en consultant les rôles des années précédentes, en provoquant, en rapprochant et en contrôlant les uns par les autres les renseignements qu'on peut se procurer. Mais ce n'est pas commode, et, pour ces fonctions, le sabre que porte le percepteur ne vaut réellement pas une bonne paire de lunettes.